

TRAIT D'UNION



**LA VILLE VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES**

HAPPY TAB, LES SENIORS ADORENT !
VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉ(E) EN 2022

3 DOSSIER

- > Cap sur les projets phares de 2022

8 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS

- > Une réunion publique pour faire le point sur les projets de la ville
- > Une belle cérémonie commémorative à l'occasion de l'armistice du 11 novembre 1918
- > Saint-genis s'illumine en orange
- > Un programme d'animation riche pour les 20 ans de la médiathèque

10 ACTUALITÉS

- > Happy tab', les seniors adorent !
- > Lumière sur... l'éclairage led dans la ville
- > Les dépôts d'autorisation d'urbanisme bientôt en ligne
- > Les ateliers cinémas proposés au Bordeau

14 FLASH SUR

- > Vous allez être recensé(e) en 2022 du 20 janvier au 26 février

15 INTERCOMMUNALITÉ

- > Le Conseil départemental désaffecte les crédits alloués aux travaux du bus à haut niveau de service de Saint-Genis-Pouilly

16 VIVRE ENSEMBLE

- > De nouveaux services et commerces dans la ville
- > Un bureau de poste temporaire a ouvert rue de la prairie

17 EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 CULTURE

- > Théâtre
- > Cinéma
- > Médiathèque

20 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS

- > Les vœux du Maire

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale : 17

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Samu social : 115

Enfance maltraitée : 119

Violences sexistes et sexuelles : 3919

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 15

Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly : 04 50 41 85 85

Clinique Vétérinaire Cessy : 04 50 41 76 45

Service d'urgence vétérinaire 24/24 : 0899 199 984

Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly
Directeur de publication : Hubert Bertrand | **Rédaction** : Service communication | **Crédit photo** : Mairie de Saint-Genis-Pouilly
Atelier Chanéac - BVL Architecture, Dosse Architecte Associés, CD21, PASDELOUP Christophe Architecte Paysagiste - Pierre Louis Faloci*
Mise en page : Un point c'est tout Communication | **Impression** : Imprimerie Estimprim **Tirage** : 6550 Ex.

ÉDITO

Hubert BERTRAND,
Maire de Saint-Genis-Pouilly

C'est avec un grand plaisir que je vous présente à titre personnel et au nom du Conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Il est d'usage de nous retourner sur le travail réalisé et surtout de constater l'importance de ce qui reste à faire. L'année qui vient de s'écouler a été particulière. Au-delà du bouleversement de notre quotidien et des inquiétudes que la Covid a générées, cette période a renforcé les solidarités et nous a permis d'innover pour réinventer les événements autrement. Les prochains mois nous offrent la perspective de temps d'échange avec nos concitoyens sur les sujets du quotidien et du futur à travers, si possible, la poursuite des réunions de quartiers.

Nos engagements de mandat nous imposent de construire un budget qui exige de la rigueur et des choix responsables.

À Saint-Genis-Pouilly, le programme d'investissement 2022 reste ambitieux malgré le contexte budgétaire contraint. La commune s'équipe de services demandés par les habitants.

De grands projets sont programmés pour poursuivre l'aménagement de la ville et l'amélioration de la qualité des services publics à rendre à la population : le lancement des travaux de l'extension du centre aquatique, l'aboutissement espéré de l'épicerie de proximité et de la maison solidaire, la protection et la réhabilitation du secteur du « Marais » à Pouilly, les terrains de sport et de loisirs Sous-les-Vignes, tant attendus par les associations et les familles, si la commune aboutit dans les procédures juridiques engagées.

Notre volonté est de porter, en même temps, les projets où l'humain, la nature et la qualité du quotidien sont le fil conducteur.

C'est pourquoi notre engagement déterminé en faveur des objectifs climatiques et d'un environnement de qualité se concrétise à travers un programme ambitieux d'isolation des deux écoles historiques, le Lion et le Jura. Ces travaux s'inscrivent dans un plan pluri annuel qui concernera progressivement tous les bâtiments communaux et peut obliger notre collectivité à réviser ses priorités.

L'équipe municipale travaille à répondre au présent et continue à préparer l'avenir avec la mission d'anticipation et de défense de l'intérêt général. Nous sommes déterminés à associer les habitants, à les rencontrer pour faire de Saint-Genis-Pouilly une ville où chacun trouve sa place.

Au regard de la pandémie et à mon grand regret, je vous informe que la cérémonie des vœux n'aura pas lieu ainsi que le repas annuel des aînés.

Malgré ces décisions, nous préparons avec confiance et détermination la nouvelle année que nous souhaitons placer, particulièrement, en faveur de l'entraide et de la solidarité.

Ainsi nous nous adapterons aux circonstances avec la volonté de servir tous nos contemporains.

Soyons prudents, protégez-vous et prenez soin de vous.

CAP SUR LES PROJETS PHARES DE 2022

L'équipe municipale poursuit ses engagements et innove afin d'offrir une ville toujours plus proche de ses habitants, dans un cadre de vie agréable.

EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE « AU FIL DE L'O »



Coût : 3 324 225 € en 2022 et 1 110 000 € en 2023

Démarrage des travaux : 2^e trimestre 2022

Ouverture prévue : été 2023

L'extension du centre aquatique est le point d'orgue d'un programme ambitieux de construction d'équipements sportifs. Animée par une volonté forte de renforcer l'attractivité de cet équipement, plus particulièrement pendant la période estivale, la ville de Saint-Genis-Pouilly va développer les espaces extérieurs.

Le projet comprend :

- > 1 rivière sauvage de 100 mètres linéaires,
- > 1 bassin sportif de 250 m² avec 5 lignes de nage de 25 x 2m,
- > 1 plage extérieure,
- > 1 espace multisports,
- > des vestiaires, des locaux complémentaires,
- > 1 espace foodtruck hors site de la piscine.

Ces espaces ludiques supplémentaires se feront grâce à l'acquisition d'un terrain de 5 000 m² à l'angle des rues Cassin et G. Charpak.

COMPLEXE SPORTIF & DE LOISIRS SOUS LES VIGNES



Coût : 8 814 593 €

Démarrage des travaux : 2^e trimestre 2022

Durée des travaux : 24 mois

Dans le cadre des efforts menés en termes d'équipements sportifs grand public, l'équipe municipale espère voir en 2022 le lancement des travaux. Le projet a dû être suspendu le temps de régler la question d'un bail rural opportunément mis en place par des propriétaires sur les parcelles et ce, juste après que la procédure d'expropriation ait été engagée. Un jugement en date du 10 novembre 2021 a accédé à la demande de la commune en expropriant la bail rural en contrepartie d'une indemnité d'éviction agricole de 15 934 €.

Le projet comprend :

- > 1 pôle « football » avec un terrain en gazon synthétique de niveau 4 avec éclairage et le réaménagement des vestiaires existants,
- > 1 pôle « rugby » avec la création d'un terrain en gazon synthétique éclairé, des vestiaires associés, un espace de convivialité et une zone de joug,
- > 1 aire de jeux pour enfants sur plus de 3 000 m² divisée en trois zones :
 - une aire de jeux d'eau de 250 m²,
 - des agrès de fitness (vélo, rameur, musculation...),
 - un parc de parkour (barre à traction, abdominaux, échelle...),
 - un city stade (basket-ball, volley-ball, football, handball ...)
 - une piste de pump track (un circuit tout terrain fermé).
- > 1 zone de pique-nique assortie de passerelles, d'une promenade le long de la rivière du Lion,
- > 1 parking pour voitures d'environ 80 places, dont 4 bornes de recharge double électrique, 2 places pour les bus et 62 places pour les vélos.

UNE ÉPICERIE DE PROXIMITÉ



Bail emphytéotique avec la Semcoda sur une durée de 52 ans avec un loyer de 300 000 €.

Le bâtiment est une ancienne ferme en très mauvaise état acquise par la commune en viager. Contrairement à certaines assertions, il n'est pas du tout identifié au titre des monuments historiques. Il n'est même pas répertorié comme bâtiment remarquable par les documents d'urbanisme.

Le tribunal a d'ailleurs rejeté le référé-suspension introduit par des opposants à ce projet, qui ont également demandé l'annulation du permis de construire.

Par ailleurs, saisie par les mêmes contestataires, la direction régionale des affaires culturelles de la préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes a « *considéré que la qualité architecturale de la ferme (...) est par trop insuffisante et son histoire récente n'a apporté aucun élément remarquable au titre de l'histoire et de l'art* » et par conséquent a rejeté la demande d'inscription au titre des monuments historiques.

Le projet comprend :

- > Une épicerie de 300 m² au rez-de-chaussée, en lieu et place de la maison du 20 rue de Genève.
- > Un bâtiment préservant le style de la ferme gessienne : toiture deux pans avec 13 m de 8 logements prévus (2 T2, 4 T3 et 2 T4).

MAISON SOLIDAIRE ET CITOYENNE

La part communale :

1 501 000 € en 2022 puis 1 442 232 € en 2023

La ville a pour objectif de créer une maison solidaire et citoyenne à l'entrée de la zone de l'Allondon, à l'emplacement du local des anciens marins. Le projet est en phase de programmation avec le lancement du concours de maîtrise d'œuvre en début d'année. La livraison est prévue en 2024.

Le projet comprend :

- > Une épicerie solidaire
- > L'Espace de Vie Sociale
- > Les Restos du cœur
- > Une salle de quartier
- > Des logements meublés à destination d'un public à revenus modérés

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE CULTUREL JEAN MONNET



1 500 000 € en 2022 et 17 602 245 € les années suivantes

Depuis 2016, la ville demande au promoteur de l'opération du Park Jean Monnet de lui rétrocéder les espaces publics conformément au Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE), comme convenu dans le permis de construire.

La cession de ces terrains à la commune devait intervenir au plus tard deux ans après le début des travaux.

Elle a renouvelé cette demande **en 2018** et a introduit un recours auprès du tribunal administratif de Lyon **en 2020** pour obtenir la rétrocession de l'ensemble des espaces publics prévus au PAE :

- > Le parking et la place Jean Monnet,
- > La voirie (une partie de la rue Jean Jacques Rousseau, la rue Jean Monnet, le cheminement doux le long de la rue du Commandant Blaison),
- > Les espaces verts,
- > Les cheminements le long de l'Allondon.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

210 000 €

Les activités proposées par le tissu associatif contribuent au bien vivre ensemble, à l'esprit d'équipe et à l'ouverture culturelle et sportive. Pour toutes ces raisons, les associations sont des partenaires indispensables pour la ville.

Un soutien est apporté aux associations locales qui proposent de nombreuses activités aux habitants de tous âges. Certaines d'entre-elles font l'objet d'une convention d'objectifs qui fixe les actions, projets, dispositifs mis en œuvre par l'association dans le cadre de son champ d'actions, les moyens alloués par la collectivité et les modalités d'évaluation. Sont concernés par ces conventions d'objectifs : Erage, Free Street Parkour, Ain Est Athlétisme, les arts martiaux du Pays de Gex, Pays de Gex FC, Association sportive du collège Jacques Prévert, Association sportive du lycée international de Saint-Genis-Pouilly, Saint-Genis Badminton, Basket du Pays de Gex, le Cercle d'escrime du Pays de Gex, le Club Alpin Pays de Gex, le Judo Club de Saint-Genis-Pouilly, l'Association Odyssée le Rugby Club CERN / Meyrin / Saint-Genis-Pouilly, le Ski Club de Saint-Genis-Pouilly, le Tennis club de Saint-Genis-Pouilly, la Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly, la Compagnie du Bordeau et les Chevaliers de l'Oiseau.

Les conventions ont été renouvelées pour trois ans par le conseil municipal en 2021.

L'AMÉNAGEMENT ET LA (RE) VALORISATION PAYSAGÈRE DU SECTEUR LE « MARAIS »

Coût : 700 000 € en 2022

Préserver, sauvegarder et valoriser les milieux naturels de la ville est une priorité pour l'équipe municipale. Ce secteur naturel, qui se situe dans le prolongement des jardins familiaux et du projet OPEN, est aujourd'hui constitué d'une mosaïque de boisements et d'éléments humides garants de l'identité naturelle et paysagère du site qu'il convient de valoriser et de faire découvrir.

Le projet comprend :

- > Création d'un espace de découverte le long d'un parcours de près de 1000 mètres sur un cheminement en bois, surélevé et ponctué de plateformes d'observation,
- > Une signalétique et des bornes de sensibilisation accompagneront le sentier piétonnier,
- > Réhabilitation du secteur de la « vierge »,
- > Aménagement d'un parcours d'Acro' Filet.

LES AMÉNAGEMENTS DOUX

250 000 €

La ville est engagée dans une politique volontariste en faveur de la mobilité douce. Elle réalise en moyenne 1 km de voie douce par an ce qui a permis d'augmenter progressivement le nombre de cyclistes. Elle n'entend pas en rester là puisqu'elle cherche à renforcer, développer et sécuriser la route pour les usagers du vélo et les piétons. La prise en compte de la mobilité douce fait systématiquement partie du cahier des charges de l'aménagement des nouveaux quartiers.

Si la ville n'est pas propriétaire des espaces, elle doit souvent négocier avec les propriétaires des terrains privés pour réaliser l'aménagement d'un cheminement doux.

La ville a lancé une étude pour la définition d'un plan de mobilités. Le partage de l'espace en vu de nos mobilités (piétonnes, cyclables, automobiles, ...) devient un enjeu essentiel pour l'aménagement de notre territoire et le bien-être de tous. C'est pourquoi, la ville de Saint-Genis-Pouilly vient de lancer une étude, qui après avoir identifié les enjeux et les problématiques d'utilisations des espaces publics permettra de définir un plan de mobilités correspondant à la réalité de nos usages. Un questionnaire en ligne sera disponible sur le site Internet de la ville en début d'année.

DIAGNOSTICS RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

500.000 €

Depuis 2014, la ville s'est engagée dans une démarche de surveillance et d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les écoles. La municipalité poursuit son programme ambitieux, notamment à travers la rénovation énergétique et va investir un montant de 1 500 000 € sur trois ans dont 500 000 € pour 2022.

Ce sont ainsi deux écoles qui, dans un premier temps, vont pouvoir bénéficier de ces travaux. Il s'agit de l'école du Lion et du Jura, qui sont les plus anciennes.

La ville a confié à BAPAURA, au travers d'une convention de partenariat, la réalisation de cette opération dans le cadre de leur programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Financé par l'Union Européenne, dans le cadre du programme Horizon 2020 et coordonné par l'agence de la transition écologique (ADEME), la commune s'est portée candidate pour bénéficier de l'accompagnement de l'ALEC 01.

Le double enjeu du projet est, d'une part, de réduire la consommation énergétique d'au moins 30 %, de diminuer fortement les émissions de CO2 et de maîtriser les charges de fonctionnement et d'autre part, entretenir le patrimoine pour garantir sa pérennité avec des choix de matériaux et d'équipements robustes et durables.

LA PAROLE AUX ADJOINTS



ANNE FOURNIER

MAIRE-ADJOINTE

EN CHARGE DES FINANCES

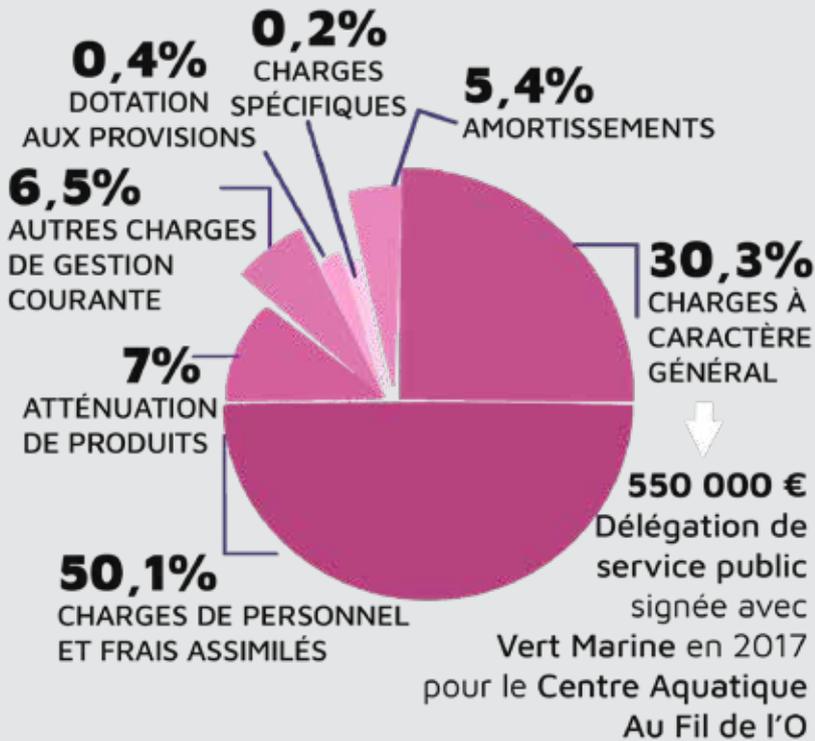
« Pour préparer la ville de demain, répondre aux besoins des nouveaux services et après 19 années de stabilité des taux communaux d'imposition, le conseil municipal du 2 mars 2021 a pris la décision d'augmenter de 1,32 points la taxe foncière. Cette hausse se justifie par la disparition de la taxe d'habitation voulue par le gouvernement, l'augmentation de service public dont l'ouverture en 2020 du centre aquatique municipal et une nouvelle charge que représente la délégation de Service Public pour ce nouvel équipement public.

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. La ville continue à percevoir uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le taux de taxe foncière pour le bâti est passé de 13,08 % à 14,40 % auquel s'ajoute la part départementale soit un taux communal de 28,37%.

Nous travaillons dans la continuité des budgets précédents, en faisant preuve d'ambition tout en restant responsables afin de maintenir un niveau de services publics important et offrir des équipements de qualité au service de tous les habitants ».

ZOOM SUR LE BUDGET 2022

RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



453 500 € Culture & animation

Restauration scolaire (hors personnel et entretien)

+ 20 000 € CCA

210 000 € Soutien

Affaires scolaires (école hors personnel et entretien enfance & jeunesse)

16 685

EN FONCTION

DÉVELOPPEMENT

700 000 € Valorisation

Coût total du projet

250 000 € Pistes

SOLIDARITÉ

Maison solidaire **1 5**

Coût total du projet

SPORT

8 814 593 € Équipements

3 324 225 € Extension

Coût total du projet

ENFANCE-JEUNESSE

4 625 000 € Exploitation

ure, cinéma
imation

re **487 550 €**
(entretien des bâtiments)

AS
soit **110 000 €**

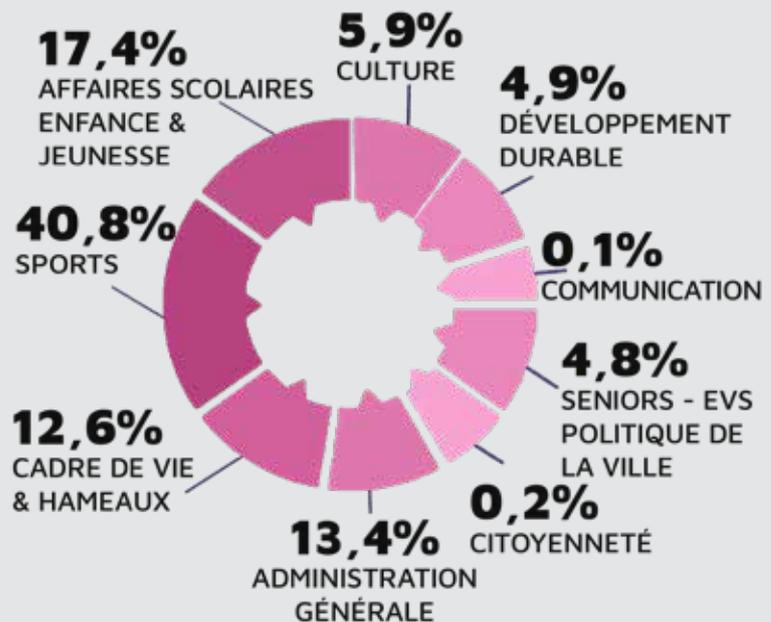
ien aux associations

bles **405 340 €**
(entretien des bâtiments)

5 400 €

IONNEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DURABLE

isation des marais
t : 1 200 000 €
s cyclables

01 000 €
t : 2 943 232 €

uipements Sous-les-Vignes
nsion du centre aquatique
t : 4 500 000 €

SE
tension de l'école de Pregnin

HAMEAUX & CADRE DE VIE

993 700 € Aménagements routiers
à Pregnin

540 000 € Rue de Genève
Travaux Pont du Lion

CULTURE

1 500 000 € Réhabilitation
et extension CC. Jean Monnet

Coût total du projet : 21 163 000 €

38 105 039 €

EN INVESTISSEMENT

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR FAIRE LE POINT SUR LES PROJETS DE LA VILLE

Cet automne, l'équipe municipale a rencontré la population lors des réunions de quartiers aux secteurs Porte de France-Schumann, centre-ville, Jean Monnet, Hauts-de-Pouilly, Sous-les-Vignes et Pregnin/Flies. Nombre de sujets ont été abordés. Ces temps de rencontre sont appréciés et permettent des échanges sans formalisme. Dans la volonté d'associer les habitants à la vie de la commune, la ville de Saint-Genis a organisé une réunion publique pour clôturer ce cycle automnal des réunions de quartier et pour promouvoir les futurs grands projets. Des échanges constructifs durant lesquels chacun était invité à s'exprimer.

Après une introduction de Monsieur le Maire et la présentation des élus municipaux, Gaëtan Come, maire-adjoint à la Communication et au Personnel, a donné le rythme de cette réunion. Divers sujets ont été abordés, tels que les équipements de sports et de loisirs, l'épicerie de proximité, l'extension du centre aquatique « Au fil de l'O », le pont du Lion, la maison citoyenne et solidaire, le centre d'activités Open, etc.



UNE BELLE CÉRÉMONIE COMMEMORATIVE À L'OCCASION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Pour honorer les victimes de la Première Guerre Mondiale, une cérémonie officielle a eu lieu le jeudi 11 novembre dernier au centre culturel Jean Monnet, en présence de M. le maire Hubert Bertrand, Madame la Députée, Olga Givernet, les élus départementaux, les représentants de la gendarmerie et les élus municipaux. La Ville de Saint-Genis-Pouilly commémore ce jour où les armes se turent et les combats cessèrent après plusieurs années de conflit et des millions de victimes. A la suite des hommages à tous les combattants morts pour la France, Monsieur le Maire et Madame la Députée ont déposé une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative. La cérémonie s'est achevée par un morceau de la Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly et tout le monde s'est ensuite rassemblé pour le vin d'honneur offert par la ville. Un grand merci aux Sapeurs-Pompiers de Saint-Genis-Pouilly, la gendarmerie et les porte-drapeaux pour leur présence et intervention.



SAINT-GENIS S'ILLUMINE EN ORANGE

En novembre, la ville de Saint-Genis-Pouilly s'est associée à l'opération "Orangez le monde" lancée le 25 novembre, pour la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Durant ces deux semaines, la ville avait choisi d'illuminer l'Hôtel de ville, l'Espace George Sand, le centre culturel Jean Monnet et le centre de loisirs de la couleur orange, pour symboliser son soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette couleur a été choisie par l'ONU pour symboliser un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violence à l'encontre des femmes et des filles.

#Orangezlemonde #16Jours #GénérationÉgalité



UN PROGRAMME D'ANIMATION RICHE POUR LES 20 ANS DE LA MEDIATHEQUE



Voilà vingt ans que la médiathèque George Sand est l'équipement culturel incontournable des habitants. Certains ont assisté à son ouverture, d'autres sont nés avec, mais tous ont un attachement particulier pour ce lieu.

Le matin, les enfants ont rencontré Stéphanie Dunand, auteure & Sophie Turrel, illustratrice de la série « Les petits chats » des histoires rigolotes toutes en rimes et en jeux de mots, portées par des illustrations hautes en couleur, aux éditions Balivernes pour un atelier découverte. Sophie a dessiné « le Chat Niversaire fête les 20 ans de la médiathèque » avant de laisser libre court à l'imagination et à la créativité des enfants. En parallèle, un atelier slam a été proposé par Malou pour s'emparer d'un rêve fou ! L'après-midi, des ateliers créatifs étaient proposés par les bénévoles de la médiathèque et les enfants sont repartis avec un marque-page, un masque et un sac. Certains se sont retrouvés à l'Espace de Vie Sociale pour découvrir des jeux de société avant de prendre une part du magnifique gâteau, confectionné par les bénéficiaires d'Éclat. Monsieur le Maire, Hubert Bertrand et Monsieur Gilles Catherin, maire-adjoint en charge de la culture ont rappelé que la médiathèque est un lieu de vie, d'accès à l'information et de lien social au cœur de la ville.





HAPPY TAB', LES SENIORS ADORENT !

Lancés en avril 2019 par l'Espace de Vie Sociale et l'ADAPA, les ateliers Happy Tab' rencontrent un franc succès auprès des seniors de la ville.

Totalement gratuit, Happy Tab' propose aux personnes de plus de 60 ans d'apprendre à utiliser une tablette numérique tactile. Grâce aux séances qu'ont suivies les seniors de cette promo 2021 avec la complicité de leur formatrice, Joanna Dieu, ils sont désormais capables de manipuler leur tablette. Prendre des photos, envoyer des e-mails, naviguer sur internet ou encore les réseaux sociaux, ... quel que soit l'âge, la maîtrise de ces outils numériques est devenue indispensables pour lutter contre l'isolement et faire un pas de plus vers l'indépendance. Dès maintenant, les inscriptions pour les ateliers Happy Tab' sont ouvertes pour 2022. Par groupe de huit, les seniors auront le choix entre deux niveaux : le niveau 1 (débutants) et le niveau 2, prévu pour poursuivre les apprentissages acquis lors de la première session.

L'ADAPA fournit un support pédagogique que les participants garderont ainsi qu'une tablette pour chacun pendant la durée de l'atelier. Ceux qui en possèdent une peuvent venir avec leur tablette personnelle.

HAPPY TAB' NIVEAU 1

Bénéficiez d'un accompagnement pour apprendre à utiliser une tablette tactile !

Au programme, 15 séances intégrant des apports théoriques et pratiques sur tablette, abordées à travers 4 modules : découverte de la tablette, créer et surfer sur la tablette, se perfectionner.

**Tous les jeudis de 9h30 à 11h30,
du 20 janvier au 28 avril 2022**

HAPPY TAB' NIVEAU 2

Explorez les possibilités de la tablette tactile en apprenant à déclarer ses impôts en ligne, utiliser une clé USB, faire ses courses au DRIVE, imprimer, scanner...

Au programme, 12 séances intégrant des apports théoriques et pratiques, abordés à travers 3 modules : organiser sa tablette et gérer ses périphériques externes, réaliser ses démarches administratives sur internet, faire ses achats en ligne, étape par étape

**Tous les mercredis de 9h30 à 11h30,
du 19 janvier au 6 avril 2022**

Renseignements et inscriptions auprès de l'EVS pendant les permanences de l'Espace de Vie Sociale :
mardi 16h-19h et mercredi 14h-17h | 07 87 38 11 80 | evs@saint-genis-pouilly.fr

JOANNA DIEU INTERVENANTE DE L'ADAPA



« Ces cours vous apporteront des conseils et une aide à l'accompagnement des seniors qui souhaitent apprendre à utiliser une tablette tactile.

Tout ce qui est fait dans les cours est là pour vous aider dans votre quotidien : envoyer des mails, prendre des photos, créer des dossiers, faire des achats en ligne, etc.

On apprendra des notions théoriques étape par étape pour que la personne puisse se familiariser avec la tablette de façon agréable et motivante : susciter de la curiosité et prendre confiance en soi pour Internet, des applications mobiles et des services administratifs comme les impôts, l'assurance maladie, etc.

Ces ateliers permettent également de garder le lien social et sont réalisés selon les règles sanitaires.

Venez nombreux, vous serez très bien accueillis ! »

CLAUDE BAGELA 82 ANS



« Nous avons une super prof et ce n'est pas facile pour elle car toutes les tablettes sont différentes et il faut qu'elle s'adapte à chacune et chacun.

Je ne fais pas partie de la génération tablette, il faut s'adapter et évoluer sinon on est complètement largué. J'ai des difficultés avec le langage informatique : scanner, reconfigurer, etc. Il faut comprendre les termes techniques et ces cours nous ouvrent vers un éventail de connaissances et de savoirs. Après ça devient automatique.

On a toujours beaucoup de papier et les ranger dans un dossier sur notre tablette c'est bien mais faut-il après les retrouver.

Quand un site ne fonctionne pas, on a un sentiment de culpabilité, c'est pourquoi ces cours sont indispensables pour moi. »

BRIGITTE BRON 60 ANS



« Malgré le fait d'être l'une des plus jeune, j'ai également des difficultés avec Internet. Ces cours me permettent d'aller sur le site des impôts, FranceConnect ou mon service public ... des sites que je ne connaissais pas forcément avant et qui aujourd'hui vont m'aider dans mon quotidien et dans mes démarches.

Les cours sont très intéressants et nécessaires pour se familiariser avec les tablettes. C'est l'avenir. Aujourd'hui, c'est ma nièce qui m'aide et j'aimerais être plus autonome et prendre confiance en moi avec le tactile.

Pendant le confinement, nous avons eu des cours personnalisés à notre domicile, c'était génial. Je vous invite à découvrir ces modules, c'est utile et sympa de voir les autres membres du groupe. »



ADAPA : « VOUS AIDER POUR VOUS RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE »

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

Pour cela, ADAPA propose des prestations adaptées à chaque situation, besoins, environnement, souhaits, en construisant la réponse avec le bénéficiaire et ses proches aidants. Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité : Aurore Duraffour

Maison de santé | 110 rue Germaine Tillion
01630 Saint Genis Pouilly | 04 74 45 59 60
www.adapa01.fr | contact@adapa01.com



LUMIÈRE SUR... L'ÉCLAIRAGE LED DANS LA VILLE

LED est l'acronyme de Light-Emitting Diode, traduction anglaise de DEL (diode électroluminescente), une diode permet de transformer de l'électricité en lumière. Depuis ces dernières années, l'éclairage LED est de plus en plus utilisé dans la ville de Saint-Genis-Pouilly le long des voiries, dans les bâtiments ou les espaces publics. La modernisation de l'éclairage public s'inscrit dans une démarche globale pour réduire la consommation énergétique et représente une alternative économique et écologique à l'éclairage traditionnel et vieillissant. La plateforme de télégestion de ces équipements permettant d'abaisser l'intensité de l'éclairage à distance favorise également de réduire les nuisances lumineuses.

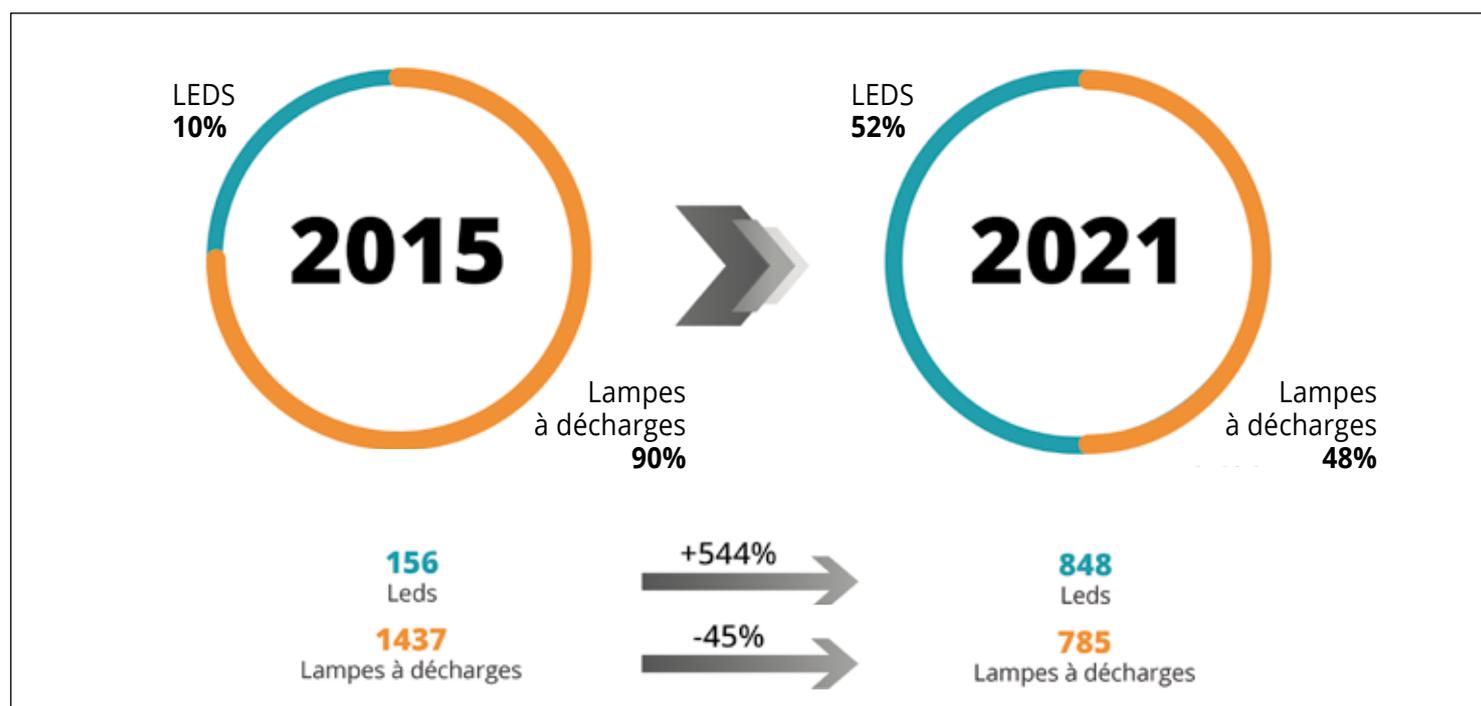
S'appuyant sur un diagnostic complet de l'éclairage public, la ville s'est engagée depuis 2015 à moderniser les installations d'éclairage public et réaliser des économies significatives d'énergie.

Avec une installation d'une quarantaine de points lumineux supplémentaires depuis 2015 (soit +2.5% du parc) et la mise en place de la télégestion, la consommation électrique a baissé de 26% représentant des économies de 42 000€ par an.

L'objectif est d'harmoniser l'ensemble des points lumineux de la ville tout en modernisant les installations.

4 ENJEUX PRINCIPAUX

- 1 ENVIRONNEMENTAL**
Préserver notre biodiversité et réduire l'impact sur notre écosystème.
- 2 SANITAIRES ET SOCIAUX**
Adapter la lumière à nos besoins d'aujourd'hui en anticipant les risques et les coûts pour notre société.
- 3 ÉCOLOGIQUE**
Changer nos usages pour limiter la perte d'énergie, et l'émission de gaz à effet de serre.
- 4 BUDGÉTAIRE**
Maîtriser nos dépenses publiques.



LES DÉPÔTS D'AUTORISATION D'URBANISME BIENTÔT EN LIGNE

La commune de Saint-Genis-Pouilly met à la disposition des usagers un outil de transmission des dossiers par voie électronique. À partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes ou intercommunalités assurant l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme devront être en mesure de recevoir les dossiers sous forme électronique. La commune de Saint-Genis-Pouilly est concernée. C'est pourquoi une plateforme est mise à la disposition des usagers pour transmettre par voie dématérialisée les dossiers à instruire : portail.siea-sig.fr

Depuis le 1^{er} décembre, les usagers pourront déposer par voie électronique les dossiers suivants :

- > Certificats d'urbanisme (CU)
- > Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Les demandes d'autorisations d'urbanisme en version papier pourront, pour leur part, toujours être transmises soit directement auprès du service urbanisme, soit par voie postale à l'adresse de la Mairie : Pôle développement urbain 94 Avenue de la République - BP 110 01638 Saint-Genis-Pouilly.

Horaires d'ouverture au public :

Les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

Contact :

urbanisme@saint-genis-pouilly.fr | 04 50 20 20 13



LES ATELIERS CINÉMAS PROPOSÉS AU BORDEAU

En octobre dernier, l'équipe cinéma du Bordeaux de Saint-Genis-Pouilly a proposé aux plus jeunes de découvrir le 7^{ème} art en s'initiant à ses techniques et son langage. S'inspirant des films de Méliès, les participants ont inventé des scènes et réalisé quelques trucages. Les enfants ont également découvert les effets de montage simple, du stop motion, des superpositions, des incrustations...

En novembre dernier, c'était au tour du cinéma d'animation. A travers la réalisation d'un court film d'animation, les enfants se sont initiés à une technique cinématographique. A l'aide de décors et de petits personnages, les participants ont découvert le travail nécessaire à la réalisation d'un film et appris quelques notions de base du cinéma tout en exprimant leur créativité.

De supers moments de partage et peut-être des futurs monteurs vidéo, réalisateurs, acteurs !

Prochaines dates :

Samedi 22 janvier 2022 et mercredi 23 février 2022.

Retrouvez tous les ateliers sur le site du Bordeaux.



Le recensement démarre le 20 janvier !

Vous serez prévenu par votre mairie.



À SAINT-GENIS-POUILLY, 8% DE LA POPULATION SERA RECENSÉE DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER 2022

Organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E), le recensement de la population est une obligation légale pour les communes. Il permet de collecter de nombreuses informations sur la composition des ménages et de mieux connaître l'évolution de la population de notre commune, de notre pays.

Le dernier recensement général de la population a été effectué en 2019.

Au 1^{er} janvier 2018, la population de Saint-Genis-Pouilly était de 13 434 habitants (Populations légales au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021)

Depuis 2004, la méthode a changé : les enquêtes de recensement ont lieu chaque année pour les communes de plus de 10.000 habitants et concernent un échantillon d'adresses tiré au sort par l'I.N.S.E.E. (8% de logements recensés chaque année).

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies ...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les

professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Si votre logement fait partie de l'échantillon tiré au sort par l'INSEE, un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES ET NON TRANSMISES À DES TIERS OU ADMINISTRATIONS.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DÉSAFFECTE LES CRÉDITS ALLOUÉS AUX TRAVAUX DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE DE SAINT-GENIS-POUILLY

Depuis des années, les habitants souffrent d'un problème de manque de mobilités dans la traversée du Pays de Gex et dans les accès entre la France et la Suisse, en particulier dans le point central de Porte de France.

Il est de la responsabilité du Conseil départemental de réaliser les travaux du carrefour Porte de France. Ils sont retardés d'années en années et les bouchons s'aggravent. C'est pourquoi la mutation de crédits sur d'autres projets, déshabillant ainsi les projets de Porte de France, nous inquiète. C'est pourquoi le Conseil municipal de Saint-Genis-Pouilly a voté, à la majorité, une motion s'opposant à la désaffectation des crédits départementaux relatifs aux aménagements de mobilités entre Saint-Genis et la Suisse et a rappelé que ces travaux sont prioritaires pour désenclaver le Pays de Gex.

Dans l'histoire du Pays de Gex, l'abandon du projet de tram depuis le Cern jusqu'à Saint-Genis rappelle que s'il avait été normalement soutenu, il serait déjà en fonctionnement. Et nous travaillerions à un deuxième tram sur Ferney, ce qui rendrait notre territoire connecté aux transports publics genevois. Aujourd'hui nous soutenons tous les transports publics et nous voulons être pris en compte au titre de l'urgence des problèmes de circulations intra Pays de Gex. L'action de retarder des projets ne fait pas avancer les autres.

Ces mouvements de crédits démontrent le manque de prise en compte urgente des circulations difficiles depuis le rond-point Porte de France et le manque d'intérêt porté aux questions de mobilité du centre et du sud Gessiens.

Notre réaction, pas forcément appréciée, est pourtant la défense d'équilibre de mobilité pour l'ensemble du Pays de Gex.

Nous invitons les habitants, les frontaliers à constater, en toute objectivité, les faits et à manifester leur point de vue auprès des conseillers départementaux.

Notre commune souhaite une reprise en considération des travaux du rond-point Porte de France et du BHNS avec des engagements et des dates.



TOUS LES EXTRAITS ET PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

RETROUVEZ CHAQUE MOIS LA VIDÉO DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE WWW.SAINT-GENIS-POUILLY.FR RUBRIQUE 1 CLIC - VIDÉOS

UN BUREAU DE POSTE TEMPORAIRE A OUVERTI, RUE DE LA PRAIRIE

Assurer une continuité du service postal, c'est l'enjeu de l'installation de bâtiments préfabriqués, rue de la Prairie.

L'ancien bâtiment de La Poste situé avenue de la République sera prochainement démolé pour un ensemble immobilier, composé de 50 logements dont 30 % à vocation sociale et 151 places de stationnement.

Le rez-de-chaussée de ce projet sera destiné à La Poste mais également à deux autres commerces. La livraison est prévue en juin 2024.

Pendant toute la durée de ce chantier, La Poste occupera un espace préfabriqué, rue de la Prairie.

Ce bureau provisoire bénéficie des mêmes horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h.



DE NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES DANS LA VILLE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE POUR LA PHARMACIE INTERNATIONALE

À la suite d'un changement de propriétaire, le Maire et le conseil municipal ont été conviés à la Pharmacie Internationale afin de rencontrer la nouvelle équipe officinale. Monsieur Ralph Welsch, Docteur en pharmacie et propriétaire, a organisé un pot d'accueil en présence de médecins du Pays de Gex, afin de se présenter et échanger sur les thématiques de santé. L'équipe se compose de pharmaciens et de préparateurs diplômés, tous formés à dispenser les meilleurs conseils. Un moment fort apprécié, nous leur souhaitons une bonne continuation !

Pharmacie Internationale

12 rue de la Petite Vie | 01630 Saint-Genis-Pouilly
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h.
Le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h15 à 18h.
Tél : 04 50 42 02 21



BOUCHERIE DE LA PRAIRIE : UNE NOUVELLE BOUCHERIE ET EPICERIE FINE À SAINT-GENIS-POUILLY

Ouverte à la mi-septembre, la boucherie de la Prairie propose viande, charcuterie et épicerie fine. Avec aux manettes, Ahmet Arik et ses trente ans d'expériences de boucher. Ce nouveau commerce est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Urban Lodge, au 2 rue de la Prairie. L'équipe, composée de trois bouchers dont un apprenti et une vendeuse vous accueille chaleureusement du mardi au dimanche de 9h à 19h.

C'est en présence du Maire, Hubert Bertrand, des conseillers municipaux et de clients que s'est déroulé, le 23 novembre, l'inauguration. Boucherie, charcuterie, elle fait aussi office d'épicerie, spécialisée dans les produits et épices du monde.

Boucherie de la prairie

2 rue de la Prairie | 01630 Saint-Genis-Pouilly
Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 19h
Tél : 04 50 20 59 65





EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

SAINT-GENIS-POUILLY, C'EST VOUS

Dans ce contexte difficile de crise sanitaire, nous nous efforçons, de dépasser les clivages politiques locaux pour garder l'objectif impératif de valoriser l'intérêt général. Pour cette année 2022, nous sommes résolus à promouvoir des projets pour tous les habitants, jeunes et moins jeunes, pour apporter des réponses et pour encourager et soutenir le bien vivre ensemble. Nos idées et nos actions sont dirigées vers le quotidien et aussi vers le futur et nous militons avec détermination pour l'avenir de notre commune et du Pays de Gex. Nous souhaitons la création d'un vrai hôpital accessible, une mobilité facilitée en particulier par la réalisation des travaux Porte de France. Notre équipe est solidaire et confiante dans l'avenir de notre territoire. Notre ambition est d'améliorer le quotidien des habitants, de l'enfant au senior, nous souhaitons que chacun et chacune trouvent pleinement sa place dans notre futur.

Ensemble, échangeons, débattons, améliorons, et travaillons pour que Saint-Genis-Pouilly soit une ville solidaire, dynamique et accueillante où il fait bon vivre.

Chacun est invité à participer à l'essor de notre région dans l'objectif de l'amélioration de notre qualité de vie.

Agir, réagir plutôt que subir, c'est notre responsabilité.

Volonté et attention sont nos fils conducteurs. Nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

SAINT-GENIS À CŒUR

Après la description, en large et en travers, des malheurs et des pollutions qui s'abattent sur la planète, il est temps de passer aux solutions. Il nous reste moins de 3 hectares de terre émergée par habitant dont un dixième seulement est cultivé et nous nourrit; sur le reste il nous faut nous loger, nous habiller, nous véhiculer, enfin ... vivre.

Nous sommes entièrement responsables de ce dérèglement climatique qui nous a propulsé sur une dangereuse trajectoire annoncée par quelques scientifiques depuis les années 60 et que le GIEC nous confirme.

Il nous faut proposer des solutions concrètes, créer une dynamique, développer un esprit neuf et créatif mais pas que. Cette fois c'est aussi une affaire de changements de mentalité, de solidarité, de générosité, d'entraide, d'amour universel.

Notre humanité est à l'épreuve, elle doit l'emporter avec toutes ses vertus. Les changements nécessitent des efforts considérables de tous: agriculteurs, entreprises et consommateurs.

Mais pour l'instant nos politiciens sont dans l'attente, la loi climat et résilience est une désillusion complète.

Le changement a commencé dans quelques territoires, quelques communes, en jouant la carte de l'autonomie énergétique, de la production locale (agricole mais pas seulement) et de circuits courts. Ce sont les antidotes aux dangers de l'interdépendance et de la dépendance aux lointains. Dans notre territoire du pays de Gex les autonomies n'existent plus depuis longtemps.

AGIR ENSEMBLE

Parlons incivilités : on s'attend à ce que l'action publique apporte des solutions à l'augmentation des actes d'incivilité. Bien sûr, sur ce sujet l'action publique est dans son rôle... Toutefois, tous, citoyens, élus devons trouver des réponses, même minimales, à diverses problématiques liées aux incivilités. Dans notre vie de chaque jour, par notre attitude, notre politesse, notre respect des règles, nous pouvons avancer vers une vie en commun plus agréable.

Essayons d'y réfléchir lorsque nous sommes piétons, cyclistes, automobilistes, fumeurs/non-fumeurs, lorsque nous déposons/trions des ordures, lorsque l'on est tenté par des discriminations physiques, raciales, sexuelles. La liste est loin d'être exhaustive... Toutefois n'oublions pas d'y porter réflexion, car ce n'est que par des actions communes que nous pourrions améliorer notre cadre de vie.

Bien que cette année ait été difficile pour tous tant au niveau sanitaire, social qu'économique, nous vous espérons prêts à passer une fin d'année 2021 agréable avec vos familles, vos amis et nous souhaitons que ces moments soient pour vous riches en bon, en bien et en beau.

Pour 2022, Agir Ensemble est prêt à poursuivre son travail au sein de l'équipe municipale de Saint-Genis-Pouilly. Nous favorisons le dialogue un élément qui aide à la mise en place d'une action publique concertée et efficace, et restons à votre écoute pour faire entendre votre voix, vos besoins, dans le cadre des commissions auxquelles nous participons.

Les articles qui sont publiés dans l'espace réservé à l'expression des listes du conseil municipal sont sous la responsabilité exclusive de leurs signataires.



LE BORDEAU



LA CONVIVIALITÉ
CIE CHANTAL ET BERNADETTE
MARDI 18 JANVIER
À 20H30

THÉÂTRE

Découvrez la conférence-spectacle d'Arnaud Hoedt et Jérôme Piron sur l'invariabilité du participe passé des verbes qui utilisent l'auxiliaire avoir en fonction de la position du complément dans la phrase.

« Le spectacle de deux Belges qui veulent simplifier la langue française » : tout est faux dans cette phrase. Pas « simplifier » mais faire preuve d'esprit critique. Pas deux belges, mais deux passionnés qui veulent partager les découvertes des linguistes. Pas même la langue, seulement son orthographe. Car l'orthographe, ce n'est pas la langue, juste le code graphique qui permet de la retranscrire.

Dès 12 ans | Durée 55min
Tarif plein 20 € | Réduit 17 € | Adhérent 15 € | Adhérent Jeune 12 €



LES SECRETS D'UN GAINAGE EFFICACE
LES FILLES DE SIMONE
MARDI 25 JANVIER
À 20H30

THÉÂTRE

Cinq trentenaires se réunissent pour élaborer ensemble un livre sur le corps des femmes et la relation complexe que chacune entretient avec lui, à la manière de leurs aînées des années 70 qui ont écrit Notre corps nous-même. Elles débattent et se débattent avec les hontes, les tabous, les traumatismes liés à leur corps et disent tout haut ce que tout le monde vit tout bas. Elles explorent avec un humour percutant l'Histoire, les religions, la presse autant que leur vécu intime pour élaborer ce livre, outil politique destiné à aider les femmes à vivre plus sereinement avec leur corps. Entre conflits ouverts et mises à nues partagées, crudité des échanges et pudeur des aveux, la vie du groupe va transformer Eva, Delphine, Camille, Hélène et Maryline.

Dès 15 ans | Durée 1h30
Tarif plein 20 € | Réduit 17 € | Adhérent 15 € | Adhérent Jeune 12 €



WEST SIDE STORY 2021
VOSTFR

CINÉMA

De Steven Spielberg | Avec Rachel Zegler, Ansel Elgort, Ariana DeBose
Comédie musicale, Romance | VOSTFR | 2h36

VENDREDI 7 JANVIER À 20H30 | DIMANCHE 9 JANVIER À 17H
Une réédition de la comédie musicale de 1957 qui se penche sur l'amour interdit et la rivalité entre les Jets et les Sharks, deux gangs de rue de différentes origines ethniques.

Tarifs : 6,50 € | Réduit 5,50 € | Enfants 3,50 € | Carte 10 séances 49 €
Billets en vente sur place 30 minutes avant la projection



LES ELFKINS : OPERATION PATISSERIE
VF

CINÉMA

De Ute von Münchow-Pohl | Avec Jella Haase, Louis Hofmann, Leon Seidel
Animation, famille | VF | 1h18

SAMEDI 8 JANVIER À 16H45 | DIMANCHE 9 JANVIER À 11H
Elfie est une petite Elfkins qui vit dans le monde secret des lutins. Elle rêve de rencontrer des humains et décide un jour de partir à l'aventure ! Elfie tombe sur Théo, un chef pâtissier grognon dont la pâtisserie ne fait plus recette. Sa nouvelle mission ? Sauver la petite boutique !

Tarifs : 6,50 € | Réduit 5,50 € | Enfants 3,50 € | Carte 10 séances 49 €
Billets en vente sur place 30 minutes avant la projection



MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 8 JANVIER À 11H

PACO L'ESCARGOT - EN COMPAGNIE DE CECILE

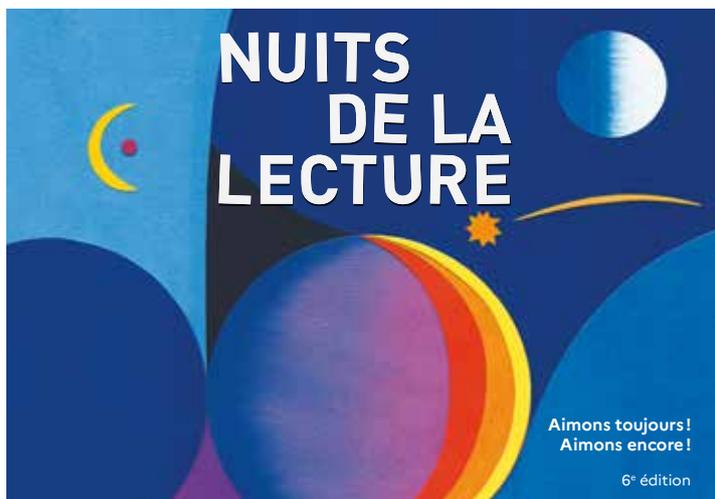
Fable clownesque, dès 3 ans | 30 min



Paco est né en hiver, quelle idée ! Pour fuir le froid et la neige, il part à l'aventure vers le sud. Paco traversera le désert, connaîtra la mousson, parcourra la terre de feu et voyagera dans la poche d'un kangourou. Au final, la meilleure chaleur est celle du cœur.

Gratuit, ouverture des réservations trois semaines avant l'événement par téléphone au 04 50 42 12 42 ou par mail mediatheque@saint-genis-pouilly.fr

SAMEDI 22 JANVIER À 20H

"NUIT DE LA LECTURE", UNE SOIRÉE PYJAMA AVEC SPECTACLE POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS**Ö CLAIR DE LA NUIT... CIE AURELIE LOISEAU**

Spectacle de contes, jeux de doigts et chants, public familial dès 4 ans | 45 min

Dans le cadre de la nuit de la lecture, événement national, assistez à un spectacle dans lequel on s'étonne, on a un peu peur et on rit, aussi ! Venez en pyjama et apportez doudous et couvertures !

Gratuit, ouverture des réservations trois semaines avant l'événement par téléphone au 04 50 42 12 42 ou par mail mediatheque@saint-genis-pouilly.fr

SAMEDI 15 JANVIER À 9H30

CAFÉ LIS'THÉRAIRE & CULTUREL !

Rencontre participative, coanimée par les bibliothécaires, bénévoles, usagers de la médiathèque ou curieux de passage ! Pour discuter de vos coups de cœur littéraires, musicaux ou cinéphiles.

SAMEDI 29 JANVIER À 11H

L'HEURE DU CONTE

Des histoires contées pour les enfants dès 4 ans, animée par Josiane Clouet, fidèle intervenant, pouvant être suivies de mini-atelier brico !

SAMEDI 5 FÉVRIER À 10H30

P'TIT BOUT LIT (SPÉCIAL BÉBÉ SIGNE)

Les histoires, c'est bon pour la santé ! C'est pourquoi nous vous proposons des séances de bébés lecteurs pour les habituer dès petits à la magie des mots et au plaisir de lire !

AU REGARD DE LA DÉGRADATION
DU CONTEXTE SANITAIRE,
LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
N'AURA PAS LIEU CETTE ANNÉE

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ADRESSE SES

Meilleurs VOEUX 2022



SAINT-GENIS-POUILLY
COEUR DU PAYS DE GEX

CULTIVONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE VILLE !

AGENDA

- > **Permanences numériques**
Tous les mardis de 10h à 12h
2^e étage de l'Espace George Sand
- > **Café des parents**
Tous les mardis dès 8h30
Au local de l'Espace de Vie Sociale
(entrée côté parking)
- > **Conseil Municipal**
Mardi 4 janvier à 19h
À l'Hôtel de ville
- > **Cinéma - WEST SIDE STORY 2021**
Vendredi 7 janvier à 20h30
Dimanche 9 janvier à 17h
Le Bordeaux
- > **Cinéma LES ELFKINS : OPERATION PATISSERIE**
Samedi 8 janvier à 16h45
Dimanche 9 janvier à 11h
Le Bordeaux
- > **CAFÉ LIS'THERAIRE & CULTUREL !**
Samedi 15 janvier à 9h30
Médiathèque
- > **Atelier créatifs « collage » dans les quartiers avec Cécile Franck**
Samedi 15 janvier de 9h30 à 12h
61 rue du Fierney - Pregnin
Sur inscription + evs@saint-genis-pouilly.fr
- > **Je(u) crée du lien - après-midi jeux**
Samedi 15 janvier de 15h à 19h
Au local de l'Espace de Vie Sociale
(entrée côté parking)
- > **La Convivialité - Cie Chantal et Bernadette**
Mardi 18 janvier à 20h30
Théâtre
Le Bordeaux
- > **Soirée dansante - Club Danse Fever**
Vendredi 21 janvier
Soirée dansante avec buffet canadien
(apporter un plat sucré ou salé) et un stage
Salle Boby Lapointe
- > **"Nuit de la lecture" - soirée pyjama pour les enfants et leurs parents**
Samedi 22 janvier à 20h
ô clair de la nuit... cie aurelie loiseau
médiathèque
- > **L'heure du conte**
Samedi 29 janvier à 11h
médiathèque
- > **De parents à parents - temps décharges entre parents d'enfants en situation de handicap**
association sirius
Lundi 31 janvier de 14h à 16h
au local de l'espace de vie sociale
(entrée côté parking)
information auprès de sirius : 09 80 44 05 73



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :

Faites-nous part de vos remarques, suggestions et non réception du journal municipal, en écrivant au service communication :
94, avenue de la République - 01630 Saint-Genis-Pouilly
tél. 04 50 20 52 50 - service.communication@saint-genis-pouilly.fr

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS.. NE RATEZ PLUS L'INFO !

Inscrivez-vous à la newsletter de la ville via le site internet ou téléchargez l'appli mobile ! Vous pouvez également nous suivre sur la page Facebook « Ville de Saint-Genis-Pouilly ».

